

**SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DU SUD GARD (SITOM SUD GARD)**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 24 FEVRIER 2020

DL20018	REPRISE DE LA PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES SOCIETE EVOLIA
---------	---

Etaient présents

Président : M. Hervé GIELY, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Redessan,

Vice-Présidents :

M. Aimé BARACHINI, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Adjoint au Maire de Fourques,

M. Claude BONNAFOUX, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de St Maurice de Cazeville,

Mme Marie-Reine DELBOS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes,

Secrétaire :

M. Lionel HEBRARD, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Manduel,

M. Serge REDER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Rodilhan,

M. Christophe BOUGAREL, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de Castelnaud-Valence,

Mme Liliane ALLEMAND, C.A. d'Alès Agglomération, Conseillère Municipale de Vézénobres

Etaient absents excusés

Vice-Présidents :

M. Didier LEBOS, C.C. de Petite Camargue, Conseiller Municipal en Mairie d'Aubord,

M. Richard TIBERINO, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes,

M. Eddy VALADIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Gilles,

M. Frédéric TOUZELLIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Générac,

M. Alain DALMAS, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Garons,

Mme Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale

Secrétaires :

Mme Nicole PERRAU, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de la Rouvière,

Mme Sylvette FAYET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes,

Mme Catherine ROCCO, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Caveirac, Mme Claude DE GIRARDI, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes, M. Jacky RAYMOND, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Jérôme PANTEL, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Conseiller Municipal en Mairie de Bellegarde, M. Jack DENTEL, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de la Calmette, M. Alain BARBUSSE, CC Pays de Sommières, 1^{er} Adjoint au Maire de Parignargues, M. Bernard ANGELRAS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Julien PLANTIER, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, Melle Maud CHELVI-SENDIN, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes, M. Patrick LAUZE, C.C. du Pont du Gard, adjoint au Maire de Comps, M. Jean-Claude FEYBESSE, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Frédéric PASTOR, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Gérard GIRE, C.A. Nîmes Métropole, Maire de Fons Outre Gardon, Mme Monique BOISSIERE, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes, M. Laurent BURGOA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Alex DUMAGEL, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de St Gilles, M. Marc TAULELLE, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. François DUPUIS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Bouillargues, M. Guy APPART, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Conseiller Municipal en Mairie de Vallabrègues, M. Michel GABACH, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Dionisy M. André NAFRAICHEUR, C.C. du Pont du Gard, 1^{er} Adjoint au Maire de Meynes, Mme Corinne PONCE CASANOVA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes, M. Yoann GILLET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, Mme Bernadette MAUMEJEAN, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie d'Aimargues, Mme Joëlle CACHIA-MORENO, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie de Vauvert, M. Alain REBOUL, C.C. de Petite Camargue, Conseiller Municipal en Mairie de le Cailar, M. Michel GUERBER, C.C. Pays d'Uzès, Conseiller Municipal Mairie de Lussan, M. Michel BAZIN, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Gilles TIXADOR, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Anastasie, Mme Dominique NOVELLI, C.A. de

Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de St Gilles, M. Thierry PROCIDA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Julien SANCHEZ, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Maire de Beaucaire, M. Claude MARTINET, C.C. du Pont du Gard, Maire de Montfrin, M. Didier KIELPINSKI, C.C. Pays d'Uzès, Maire de Garrigues Ste Eulalie, M. Frédéric SALLE LAGARDE, C.C. Pays d'Uzès, Maire de Moussac. M. Patrice QUITTARD, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Poulx, M. Joël ROUDIL, CC Piémont Cévenol, Maire de Carnas M. Jean-Jacques GRANAT, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Manduel, Mme Annick CHOPARD, C.C. de Petite Camargue, Adjointe au Maire de Vauvert, Mme Andrée ROUX, C.A d'Alès Agglomération, Maire de St Jean de Serres,

Pouvoirs donnés

M. Jean-Jacques GRANAT à M. Lionel HEBRARD
M. Didier LEBOIS à M. Hervé GIELY
M. André NAFRAICHEUR à M. Aimé BARACHINI
Mme Monique BOISSIERE à Mme Marie-Reine DELBOS

Monsieur Hervé GIELY, Président, rapporteur, expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1,

VU le jugement rendu en date du 18 octobre 2019 du Tribunal administratif de Nîmes, concernant la requête introductive d'instance effectuée par Evolia auprès du Tribunal Administratif de Nîmes, relative au différent sur les modalités de calcul de l'intéressement pour les saisons de chauffe dû au SITOM Sud Gard,

VU la provision pour risque de 289 748,60 € constituée le 27 février 2018, par délibération N°18011,

CONSIDERANT que la société Evolia n'a pas fait appel de la décision du Tribunal Administratif,

Le Comité Syndical,
après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver la reprise sur provisions pour risques et charges de 289 748,60 € inscrits au budget de l'année 2012.

ARTICLE 2 : Que les écritures comptables afférentes seront prélevées :
- au Budget Section Fonctionnement- Recettes - Chapitre 042 - Article 7815 - Reprise sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant
- au Budget section Investissement – Dépenses - Chapitre 040 - Article 15112 - Provisions pour litiges.

ARTICLE 3 : D'autoriser son Président (ou son Vice-Président en cas d'empêchement) à signer toutes pièces à intervenir liées à la rédaction de la présente délibération.

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 8 + 4 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Adoptée à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20200224-DL20018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2020

Affichage : 27/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président du SITOM Sud Gard

Hervé GIELY